

A l'attention de Madame Charlotte Verhaeghe
Marketing Director Chocolate France
Mondelez International

Copie à Magali Mirault
Marketing Director Seasonals & Pralines Chocolate Europe
Mondelez International

Paris, le 6 décembre 2022

Objet : Demande de modifications sur le produit Milka Snow Balls Oréo et lancement de *la Table de Noël des Arnaques* de foodwatch

Madame Verhaeghe,

foodwatch est une organisation indépendante de défense des consommateurs présente en France, en Allemagne et aux Pays-Bas, qui milite pour plus de transparence dans le secteur alimentaire et l'accès de tous et toutes à une alimentation saine.

Ce 6 décembre 2022, notre association publie [sur notre site internet](#) la *Table de Noël des arnaques* dans le cadre de notre campagne *Arnaques sur l'étiquette* avec 10 exemples de produits alimentaires liés aux fêtes qui illustrent le problème du marketing sur les emballages qui peut induire en erreur les consommateur-rices.

Nous attirons votre attention sur le fait que **le produit Milka Snow Balls Oréo se trouve épinglé sur la Table de Noël des arnaques**. Ce produit induit les consommateur-rices en erreur **car son emballage est surdimensionné**. La quantité de vide (75%) est conséquente dans ce paquet, ce qui donne l'impression aux consommateur-rices d'acheter plus que la réalité, alors même que des produits similaires sont vendus sans avoir recours à une telle quantité d'emballage.

De plus, les œufs de chocolat de Noël Milka et Oréo snow balls contiennent énormément de plastique. **Nous rappelons les engagements « en faveur du développement durable et d'une consommation responsable¹ » pris par le groupe Mondelez :**

- Faire progresser l'innovation en matière d'emballage et lutter contre les déchets plastiques
- Un objectif de 100% d'emballages recyclables d'ici 2025.
- Parvenir à réduire de 25% l'utilisation de plastique rigide vierge.

Ce produit va ainsi à l'encontre du bon sens environnemental et **des efforts que doivent immédiatement engager les industriels pour réduire la taille des emballages conditionnés et les déchets produits**.

Derrière les emballages et les étiquettes, **c'est pour le droit à la transparence de l'information sur l'alimentation que foodwatch milite**. **Les consommateurs et les consommatrices doivent pouvoir faire des choix informés et conscients** tant pour leur accès à une alimentation saine et durable que pour leur pouvoir d'achat. En tant que fabricant, vous êtes responsables par le packaging et le marketing de vos produits de leur fournir les clés pour faire ces choix, et en tout état de cause d'écarter tout risque de confusion.

¹ <https://mondelez.prezly.com/mondelez-international-poursuit-ses-engagements-en-faveur-du-developpement-durable-et-dune-consommation-responsable>



Cette responsabilité est inscrite clairement dans l'article 16 de la réglementation européenne 178/2003 : « [...] l'étiquetage, la publicité et la présentation des denrées alimentaires [...], y compris leur forme, leur apparence ou leur emballage, les matériaux d'emballage utilisés, la façon dont ils sont présentés et le cadre dans lequel ils sont disposés, ainsi que les informations diffusées par n'importe quel moyen, ne doivent pas induire le consommateur en erreur. »

C'est pourquoi foodwatch demande à Mondelez de changer l'emballage de ce produit afin qu'il soit plus transparent et plus responsable.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez noter que, par souci de transparence, foodwatch se réserve le droit de rendre publiques notre lettre ainsi que les réponses que vous voudrez bien y apporter.

Nous vous prions de croire, Madame Verhaeghe, en l'expression de nos salutations respectueuses.



Audrey MORICE
Chargée de campagne
Campaigner

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Audrey Morice".

FOODWATCH
53 rue Meslay
75 003 PARIS

A l'attention de Mme Audrey MORICE

Clamart, le 21 décembre 2022

Objet : votre courrier du 5 décembre concernant Milka SnowBalls

Madame,

Je fais suite au courrier que vous m'avez adressé le 5 décembre dernier et je vous remercie pour l'intérêt que vous portez à notre produit Milka Snowballs commercialisé lors de cette période de Noël.

Cette référence est une offre saisonnière commercialisée uniquement durant la période des fêtes, pendant laquelle l'emballage contribue au côté festif / cadeau pour le destinataire final. Le poids du chocolat est clairement indiqué sur l'emballage, et il y a une bonne visibilité du produit sur les côtés de l'emballage, permettant de bien informer le consommateur au moment de l'achat.

Ces boules de Noël ont une coque en chocolat fragile, et le coffret plastique a une fonction de préservation et de conservation du produit, afin qu'il soit intact et non déceptif à l'ouverture de la boîte. Ce coffret est en PET recyclable.

Notre entreprise est engagée dans un chemin d'amélioration continue pour diminuer son impact environnemental, aussi je prends votre courrier très au sérieux pour regarder s'il nous est possible à l'avenir de continuer à optimiser cet emballage, tout en préservant la qualité de notre chocolat Milka, et la satisfaction et la sécurité de nos consommateurs.

Vous remerciant encore pour l'intérêt que vous portez à nos produits, et vous souhaitant bonne réception de ces précisions, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Charlotte VERHAEGHE
Marketing Director Chocolate France chez Mondelez International

